



Contrat d'engagement « Cerises Bio »

saison 2013

entre l'adhérent des Paniers Marseillais et

Loïc Péré 199, chemin de Charenton 30800 St Gilles – 06 98 42 01 03

Panier de :

- Loïc Péré s'engage à livrer ses cerises une fois par semaine, pendant 4 semaines à partir de la semaine du 20 mai au lieu et à l'heure de distribution de votre panier de légumes (dans la limite de sa production et donc des conditions climatiques).
 - Le prix du kilo est de 4,5 euros et le conditionnement est en barquettes de 1 kg.

Je soussigné Nom :
Email:

Prénom :.....
Téléphone:.....

- L'adhérent s'engage à commander au minimum une barquette de 1 kilo durant la période du contrat, aux dates suivantes : **(Cochez LA ou LES dates qui vous intéressent et la quantité souhaitée)**

- Semaine du 20 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg
 - Semaine du 27 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg
 - Semaine du 3 juin :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg
 - Semaine du 10 juin :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg

Au delà de ces commandes fixes, l'adhérent pourra procéder à des **commandes supplémentaires**, en prévenant le référent au minimum **1 semaine avant la date de livraison suivante**, lors de la distribution auprès de son référent.

Règlement :

Je règle chaque barquette lors de la livraison, uniquement par chèque, à l'ordre de Loïc Péré.

Date : ..

Signature de l'adhérent:

Signature du producteur :

[Signature du producteur]